

BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION

AVIS DE CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX

SECOND CONCOURS INTERNE

- SESSION 19 septembre 2023 -

Inscription uniquement en ligne

Ouverture des inscriptions internet (www.devenirpolicier.fr)
Date limite des inscriptions en ligne (www.devenirpolicier.fr)

**mardi 16 mai 2023
mercredi 19 juillet 2023**

Epreuves écrites

mardi 19 septembre 2023

CONDITIONS

Ouvert sans condition de diplôme aux policiers adjoint (PA), aux cadets de la République et aux gendarmes adjoints volontaires (GAV APJA).

Peuvent candidater :

- les policiers adjoint **en activité** et comptant plus d'1 an de service effectif à la date de la 1ère épreuve écrite et âgés de moins de 37 ans au 1er janvier de l'année du concours (aucune dérogation d'âge n'est possible) ;
- les candidats issus du parcours "**cadets de la République**" en fin de formation ;
- les GAV APJA ou volontaires des armées servant dans la gendarmerie nationale, **en activité**, titulaires du diplôme de gendarme adjoint, et comptant plus d'1 an de service effectif à la date de la 1ère épreuve écrite.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Au Service Administratif et Technique de la Police Nationale

Allée Maurice MICAUX 97100 BASSE-TERRE du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00
tél. : 0590 99 11 24 - 0590 99 29 91 - 0590 99 11 25 - 0590 99 11 15

- Au service territorial du recrutement et de la formation de la police nationale

Morne Vergain – 97139 Les ABYMES – du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00
tél. : 05 90 47 11 60